



LYON

Ville amie des aînés

PAR PIERRE HÉMON,
ADJOINT AU MAIRE DE LYON DÉLÉGUÉ AUX PERSONNES ÂGÉES



Construire une ville adaptée à tous !

La ville durable, c'est une ville adaptée à tous, en particulier aux personnes âgées.

Les élu/es écologistes se sont mobilisé/es pour intégrer les conséquences du vieillissement de la population, pour penser l'aménagement, le transport et le soutien aux associations de la ville de Lyon.

COMMENCER LA TRANSFORMATION

La réunion de tous les acteurs du territoire nous a permis de poser les bases de la construction d'un projet voulu par tous et qui bénéficie à l'ensemble des habitants de la ville. La ville de Lyon n'était pas suffisamment adaptée aux personnes âgées; les écologistes ont pris en main ce sujet difficile lors de ce mandat.

Objectifs principaux :

- Rendre la ville plus agréable aux personnes âgées
- Les considérer comme des habitant/es à part entière

- Favoriser leur citoyenneté active
- Les placer au cœur de l'action publique

Pierre Hémon, élu EELV, adjoint au Maire délégué aux personnes âgées :
« Grâce à notre action, la ville de Lyon est devenue **«ville amie des aînés»**. Lyon s'est depuis engagée dans une prise en compte transversale du vieillissement et se nourrit des réflexions de ce réseau international de villes novatrices dans ce domaine. **Ce réseau favorise la création d'une dynamique lyonnaise sur le sujet et facilite la mise en œuvre de politiques publiques concrètes.** »

La démarche du réseau *Ville amie des aînés* de l'Organisation Mondiale de la Santé suit trois objectifs principaux :

--- Objectifs du réseau *Ville amie des aînés* ---

- 1 Donner la parole aux aînés afin d'identifier leurs attentes;
- 2 Favoriser l'adaptation de leur environnement;
- 3 Améliorer leur qualité de vie de manière constante.

L'intérêt de la démarche *Ville amie des aînés* consiste à y **associer les personnes âgées pour coller au mieux à leurs attentes** et prendre en compte leurs besoins en fonction des territoires et des quartiers. L'implication des élu/es écologistes a permis :

- la réalisation d'un **état de lieux participatif** (associations de personnes âgées et les Conseils de quartier, uni-



LYON, VILLE AMIE DES AÎNÉS

versitaires...) de **l'adaptabilité de la ville aux personnes âgées**. Huit domaines clés ont pu être ciblés (urbanisme, transports, solidarité, culture, loisirs...);

- **L'établissement d'un plan d'action sur 3 ans**, avec des indicateurs de référence permettant d'en mesurer la mise en œuvre.
- **Le lancement des premiers dispositifs expérimentaux**: Cyclopousse dans les quartiers mal desservis par les transports en commun; tests d'aménagement de la voirie; évolution du mobilier urbain; développement des offres culturelles pour les seniors...
- Une méthode participative efficace: Un exemple de mise en œuvre réussie est **l'étude des cheminements des personnes âgées dans la ville**. Les commis-



sions Seniors ou Urbanisme de certains Conseils de quartier on réalisé un travail de "diagnostic en marchant". Cette approche a permis l'installation de nouveaux mobiliers mieux adaptés (dont les assis-debout) dans les endroits-clés repérés par les personnes âgées.

Le dialogue entrepris avec les personnes âgées, les mairies d'arrondissement, les services du grand Lyon, a facilité:

- une meilleure prise de conscience du quotidien des seniors, de leurs attentes...

- une adaptation concrète de l'aménagement de la ville

Pour optimiser les chances de résultats, il est **nécessaire d'associer dès l'état des lieux** les différentes directions opérationnelles concernées par l'audit.

Pour faire évoluer les pratiques il faut **sensibiliser l'ensemble des professionnels** aux changements nécessaires pour adapter la ville aux aînés. Cette approche permet de prendre en compte le vieillissement dans chaque politique sectorielle de la ville.

Pour une cohérence maximale, décroisement et transversalité doivent également se retrouver à l'échelle du territoire, entre la commune, la communauté de communes et le CCAS, pour tenir compte des compétences de chacun.

Si j'étais Maire...

PIERRE HÉMON: « Sénior, grand-âge et dépendance sont trois concepts bien différents, qui appellent des réponses spécifiques

Transports

Objectif: faciliter le déplacement des personnes âgées en « fragilité de mobilité »

Formation des personnels de transports en commun pour une conduite plus souple, développement de solutions innovantes pour les quartiers en pente; élargissement du dispositif de Cyclopousse (vélo-taxi écologique et solidaire), à plusieurs arrondissements.

Logement et vie citoyenne

Réduire l'isolement des personnes âgées et lutter contre le « confinement à domicile »

- Travail avec des bailleurs sociaux sur le parcours résidentiel
- Rétablissement des gardiens et mise en place de « services en pied d'immeuble ».

- Transformation des résidences pour personnes âgées en « Maison des seniors », à même d'accueillir les personnes âgées du quartier, mais aussi l'ensemble de ses habitants dans le cadre d'activités intergénérationnelles.
- Favoriser l'émergence d'associations de personnes âgées
- Soutenir les expérimentations en matière d'habitat
- Inciter les député/es à assouplir les réglementations qui entravent toute innovation

Aller plus loin

Le site de l'OMS donne toutes les informations utiles pour rejoindre le réseau

Villes amies des aînés:

http://www.who.int/ageing/publications/Guide_mondial_des_villes_amies_des_aînés.pdf

Vous retrouverez l'ensemble des résultats de l'audit "Lyon Ville amie des aînés"

www.lyon.fr

rubrique solidarité/seniors.



Pierre HÉMON

PRÉSIDENT DU GROUPE EELV À LA MAIRIE DE LYON
ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX PERSONNES ÂGÉES
pierre.hemon@mairie-lyon.fr

